

Loi organique de 1983

Il est impensable, monsieur le Président, qu'une localité de l'ouest du Canada comptant quelque 40,000 habitants, comme Brandon, n'ait pas de meilleurs arguments pour attirer de nouvelles industries que les villes qui comptent des millions d'habitants.

Que faut-il reprocher au programme, monsieur le Président? Essentiellement, les critères retenus pour la détermination des groupes un, deux, trois et quatre, sont trop restreints. Le principal critère, monsieur le Président, est fondé sur la statistique de l'emploi. Je viens d'une localité dont la vocation consiste essentiellement à desservir une vaste région rurale. Hélas, de ce fait, nous constatons que nous perdons un grand nombre de nos jeunes au profit des grands centres urbains. D'une certaine manière, nous sommes obligés d'exporter nos chômeurs. Par conséquent, les données statistiques sont carrément trompeuses. Bien que notre taux de chômage soit moins élevé que la moyenne nationale, ces données ne révèlent pas le nombre de personnes qui sont parties dans l'Est du Canada, dans des provinces comme l'Alberta et la Colombie-Britannique.

De plus, le niveau de revenu est un autre critère utilisé pour établir le premier, le deuxième, le troisième et le quatrième groupes. C'est pourquoi j'éprouve énormément de difficulté à comprendre pourquoi notre région, que Statistique Canada a récemment classée 99^e sur une liste de 100 au chapitre du revenu par habitant, tombe dans le premier groupe.

Il faudrait procéder à une nouvelle classification pour que ce projet de loi atteigne le but proposé. Nous avons besoin d'une nouvelle classification qui tienne compte des désavantages naturels, régionaux et géographiques. Il faut tenir compte un peu de la distance et des coûts de transport dont nos fabricants doivent se préoccuper. Il faut aussi tenir compte des capitaux disponibles sur place. Malheureusement, en vertu des dispositions du premier groupe, les nouvelles industries qui viennent s'établir à Brandon, dans la région que je représente, n'ont pas droit à l'aide financière. Même dans le cas d'une expansion, pour qu'elles y aient droit, il faut que le projet ait une valeur d'un quart de million de dollars.

Au cours de la campagne électorale qui a précédé les récentes élections complémentaires, je me suis entretenu avec des hommes d'affaires. J'ai été fort impressionné par leur enthousiasme et leur esprit d'initiative. Ce qui me décourage, monsieur le Président, c'est de voir que ce projet de loi ne fait rien pour encourager les petites entreprises. Il ne fait rien pour ceux qui voudraient donner à leur entreprise une expansion dont la valeur serait inférieure à un quart de million de dollars. Hélas! il ne fait absolument rien non plus pour les investisseurs et les hommes d'affaires qui voudraient lancer une nouvelle entreprise dans le district de recensement de Brandon. A mon avis, les rédacteurs de ce projet de loi n'ont pas su tenir compte des désavantages naturels et des dimensions des communautés, oubliant que les données en matière de chômage peuvent être fort trompeuses. Il importe donc que le projet de loi soit rédigé à nouveau et par conséquent que les députés le rejettent pour le moment.

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir participer, ne serait-ce que brièvement, au débat sur le projet de loi relatif au développement régional et à la fusion des ministères chargés de ce dossier. Il y a quelques minutes de cela, vous m'avez entendu,

monsieur le Président, poser une question à un député conservateur à propos de la politique de son parti à cet égard. Je voulais savoir ce que son parti proposait dans ce domaine, et non pas le point de vue personnel du député. Or quand il est question de prendre position sur un sujet donné, il n'y a rien de plus vasouillard que les députés du parti conservateur du Canada. Tandis qu'ils s'éveillent peu à peu à la réalité, j'en profite pour leur rappeler qu'il leur faudra tôt ou tard prendre position devant le peuple canadien.

Mlle MacDonald: C'est précisément ce que nous avons fait à Mission-Port Moody.

M. Waddell: Cela n'a certainement pas été le cas à Central Nova où le chef de leur parti n'a pas été en mesure d'exposer clairement la politique des conservateurs au sujet du ministère de l'Expansion économique régionale.

Je sais que les choses vont bien pour les conservateurs aujourd'hui, mais viendra le moment où...

M. Epp: Étiez-vous à Mission-Port Moody?

M. Waddell: J'y étais. Et j'ai entendu les habitants souhaiter se débarrasser du gouvernement libéral. Mais viendra le moment où les Canadiens voudront connaître la solution de rechange que nous leur proposerons; leur donnerons-nous un autre gouvernement de dilettantes, ou encore un parti sans programme politique particulier? Cela, le temps nous le dira...

Mlle MacDonald: Et que dire de Vancouver-Kingsway?

M. Waddell: Nous verrons bien alors ce que les conservateurs auront à offrir. Jusqu'à présent, ils n'ont pas été en mesure d'annoncer quelque programme politique que ce soit. Et jusqu'à présent, ils ont souscrit à des mesures qui nuisent aux Canadiens, d'après moi, notamment les cruelles et sévères mesures de restriction mises de l'avant par M. Bill Bennett, le premier ministre de la Colombie-Britannique, que les conservateurs appuient secrètement. De tout cela, on en discutera dans l'avenir, mais qu'on me permette de dire un mot au sujet de ce projet de loi. Permettez-moi de décrire le problème que pose ce projet de loi, selon moi. Je m'inquiète surtout de la seconde partie, celle portant sur le regroupement du ministère de l'Industrie et du Commerce et du MEER ou ministère de l'Expansion économique régionale. Selon moi, monsieur le Président, cela signifie que ce projet de loi fera de l'Industrie et du Commerce un ministère gouvernemental important responsable de toutes les transactions commerciales effectuées au Canada, que ce soit par de petites ou de grandes entreprises, et que le ministère des Affaires extérieures s'occupera du commerce avec l'étranger ainsi que des questions étrangères qui n'ont rien à voir avec le commerce. Je signalerai plus tard certains des problèmes que cela posera, mais en matière de développement régional qu'est-ce que cela signifie?

Nous voulons tous d'un développement régional au Canada; du moins, ceux d'entre nous qui viennent de l'Ouest en veulent-ils? Le député qui m'a précédé a très bien présenté les choses lorsqu'il a parlé de la nécessité d'assurer le développement industriel dans les plus petites villes du Canada situées dans des régions autres que le centre. Dans un pays aussi étendu que le nôtre, cette nécessité a posé un problème constant.